

# Covid-19

**Ayons une attitude responsable**

Restons chez nous et appliquons les consignes données par le gouvernement. *La rédaction*

MALI

# 586

[www.malikile.com](http://www.malikile.com)

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 16 AVRIL 2020

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

**Mountaga Tall  
sur les législatives  
dans un contexte  
de crises sanitaire  
et sécuritaire**

**“J’aurai tellement  
voulu ne pas avoir raison,  
malheureusement  
les faits sont têtus.”**



**Accord pour la Paix : Les mises au point  
du Centre Carter**



**Second tour des législatives au Mali : Entre le  
marteau des djihadistes et l'enclume du coronavirus**



**LIBÉREZ  
L'HONORABLE  
SOUMAÏLA  
CISSE !**

**ENSEMBLE NOUS POUVONS !**

<b>Une</b>	Mountaga Tall sur les législatives dans un contexte de crises sanitaire et sécuritaire : « J'aurai tellement voulu ne pas avoir raison, malheureusement les faits sont têtus. »	<b>P.4</b>
<b>Brèves</b>	Coronavirus et les instruments de paiements : Les paiements numériques en hausse L'Ambassadeur Souleymane Koné sur le Crash de Sevaré : « Parlons Tucano! » Covid-19 et 2è tour des élections législatives : Le ministre Boubacar Alpha Bah rassure	<b>P.11</b> <b>P.11</b> <b>P.12</b>
	Coronavirus et situation des Africains en Chine : Entretien entre le ministre Tiébilé Dramé et l'Ambassadeur de Chine au Mali	<b>P.12</b>
	En Un Mot : Indiscipline électorale	<b>P.13</b>
	Attaque armée dans la ville de Ménaka : Un garde tué, son arme emportée	<b>P.13</b>
	Législatives en Commune V : Moussa Timbiné dénonce « l'immixtion » du ministre Boubacar Bah	<b>P.13</b>
	La région de Kayes, une cible potentielle des groupes terroristes : La présence de plusieurs individus armés constatée non loin de Kéniéba	<b>P.14</b>
	Conseil des ministres en mode visioconférence : L'histoire met le curseur sur le Ministre Arouna Modibo Touré.	<b>P.14</b>
<b>Actualité</b>	Communiqué du conseil des ministres du mercredi, 15 avril 2020	<b>P.16</b>
	Les cours à distance : Une fuite en avant !	<b>P.17</b>
	Plan d'action de riposte contre le COVID-19 : La Banque mondiale contribue à hauteur de 15,6 milliards de FCFA !	<b>P.18</b>
	Conseil Régional de Ségou : Le Président Siaka Dembélé et ses complices cités d'avoir croqué plus de 60 millions FCFA	<b>P.19</b>
	COVID-19-Situation humanitaire au Mali : L'insécurité alimentaire sévère au Mali est passée de 548 644 en 2019 à 1,3 million de personnes en mars 2020	<b>P.22</b>
<b>Politique</b>	Accord pour la Paix : Les mises au point du Centre Carter	<b>P.23</b>
	Second tour des législatives au Mali : Entre le marteau des djihadistes et l'enclume du coronavirus	<b>P.26</b>
<b>Culture &amp; société</b>	Un vol spectaculaire : Elle se met nue pour voler dans un bar	<b>P.28</b>
<b>International</b>	Covid-19 : La « puissante » task force de l'Union africaine pour mobiliser les finances	<b>P.29</b>
	Covid-19 : Le Maroc s'allie au Sénégal et à la Côte d'Ivoire pour un plan de sauvetage panafricain	<b>P.29</b>
<b>Sport</b>	Nos expatriés : Ibrahima Sissoko dans le viseur de l'Atalanta Bergame	<b>P.30</b>

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)  
**Siège** : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)  
**Email** : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com  
**Site Web** : www.malikile.com  
**Contacts** : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

P.12



P.22



P.29



# Mountaga Tall sur les législatives dans un contexte de crises sanitaire et sécuritaire : “J’aurai tellement voulu ne pas avoir raison, malheureusement les faits sont têtus.”



**D**ans un document que nous reproduisons en encadré et une vidéo qui fait le buzz sur les réseaux sociaux, Me Mountaga TALL, Président du CNID-Fyt, ancien ministre et ancien député aux parlements du Mali, de la CEDEAO et au Parlement panafricain rappelle ses différentes mises en garde au Gouvernement sur les risques sanitaires et sécuritaires liés à l'organisation des élections législatives dans un Mali menacé par l'insécurité et la maladie Covid-19.

Il dit regretter que les faits lui donnent si rapidement raison alors qu'au fond de lui-même il souhaitait, pour le bien du Mali se tromper.

**Qu'en est-il ?**

**Lisons-le.**

**J'AURAI TELLEMENT VOULU NE PAS AVOIR RAISON. MALHEUREUSEMENT LES FAITS SONT TÊTUS.**

**1-J'aurai voulu avoir tort en soutenant que l'élection législative en cours porterait gravement atteinte à la Cohésion nationale.**

Mais dans son rapport d'avril 2020, l'Observateur Indépendant pour le Mali (le Centre Carter) confirme mes craintes en constatant que « **Les conditions dans lesquelles sont en train de se dérouler les élections législatives de 2020 représentent une nouvelle entorse au processus de décentralisation. Or c'est**

bien ce processus qui doit permettre d'asseoir la légitimité démocratique de l'Assemblée Nationale... L'exclusion des collectivités territoriales de Taoudéni et de Ménaka est un choix politique, car le redécoupage aurait pu être effectué malgré la situation sécuritaire du centre et du nord du Mali » Aussi poursuit le Centre Carter « Le redécoupage n'ayant toujours pas été fait pour ces régions, elles ne sont pas prises en compte en tant que collectivités territoriales dans le cadre des élections de 2020, privant ainsi leurs populations d'une représentation au niveau national qui soit conforme à la loi et à l'Accord de paix ».

**2- J'aurai voulu avoir tort en disant que toute élection serait frauduleuse au Mali aussi longtemps que le cadre juridique et politique des élections au Mali n'aura pas changé.**

En témoignent les plaintes et récriminations devant la Cour Constitutionnelle qui vont des faux bureaux de vote aux bourrages d'urnes en passant par les achats de voix et de conscience. Les observateurs ont fait mention de ces manquements dans leurs différents rapports. La Cour constitutionnelle, seule, n'a rien vu ni rien su. Elle a validé tout ce qui est venu de l'administration sauf quand il a fallu faire la courte échelle à des amis.

**3- J'aurai voulu avoir tort en affirmant que le gouvernement ne pouvait assurer la sécurité des élections ni avant, ni pendant ni après le scrutin.**

Six candidats ont été attaqués au cours de la campagne électorale, le Chef de file de l'Opposition, Soumaila Cissé a été enlevé, les morts depuis l'ouverture de la campagne électorale se comptent par dizaines. Certains bureaux de vote n'ont pu ouvrir, d'autres ont été attaqués et même des observateurs enlevés. Ce sont là des faits incontestables.



**4- Enfin J'aurai voulu avoir tort en tirant la sonnette d'alarme sur l'inévitable propagation du Coronavirus à l'occasion de cette élection.**

Au mépris de toutes les règles sur le principe de précaution, le Gouvernement est allé à marche forcée à SON élection en affirmant que

toutes les mesures seraient prises pour assurer la sécurité sanitaire des électeurs. Il n'en fut rien. Ainsi de 05 cas enregistrés le jour du vote nous en sommes malheureusement aujourd'hui à 148. La responsabilité des gouvernements est engagée et ils ne sauraient s'y soustraire. Malgré ce terrible bilan, le Gouvernement veut récidiver le 19 avril prochain en maintenant cette date pour le deuxième tour de l'élection législative.

Le Gouvernement peut ne pas se soucier de la santé des maliens et décider de les envoyer à l'**abattoir** de l'élection législative. Mais les Maliens peuvent refuser d'aller au **suicide**. Car, comme le dit l'adage « **on ne peut raser un absent** ».

Le Gouvernement faisant aveu d'impuissance a, dans une Déclaration d'appel aux PTF pour une aide d'urgence, clairement indiqué la gravité du mal et ses difficultés à y faire face « **la crise sanitaire prévisible découlant de la propagation implacable de la pandémie du Covid-19, la capacité de réponse du Mali sera fortement mise en mal** ». Et pour se protéger, a décidé de ne plus se réunir et les Conseils de ministres se tiennent désormais par Visioconférences.

Quant au Président de la République, dans son discours du 10 avril 2020, il a salué « **ces personnes qui, sans attendre quelle que (sic) consigne que ce soit, décident d'éviter les attroupements... pour ne pas prendre la responsabilité de contaminer une brave**





épouse, un vieux père, une vieille mère ». Il ajoute « **Consciemment et inconsciemment, beaucoup d'entre nous continuent d'être les vecteurs de l'épidémie. Ils le font contre eux-mêmes, ils le font contre leurs familles, ils le font contre le Mali.** » Et de conclure « **qu'en démocratie, rien ne vaut la pleine légalité constitutionnelle ainsi que le jeu normal des institutions** ». Alors maliennes et maliens, suivons les conseils du président de la République : évitons les attroupements pour ne pas prendre la responsabilité de contaminer une brave épouse, un vieux père, une vieille mère. **J'ajouterai un mari, un fils, une fille, un voisin, un ami, un camarade....** Refusons d'être les vecteurs de l'épidémie contre nous-mêmes, contre nos familles, contre le Mali. **Donc restez- chez vous ! Restons chez nous !**

Le président de la République a dit « **qu'en démocratie, rien ne vaut la pleine légalité constitutionnelle ainsi que le jeu normal des institutions** ». Là il oublie qu'il a déjà re-

porté à deux reprises cette élection. Et surtout qu'assurer la protection de la vie des malien(nes) est aussi une obligation constitutionnelle bien plus impérieuse qu'une élection législative déjà reportée.

**Encore une fois, restez- chez vous ! Restons chez nous !**

Enfin, j'invite les **candidats, les partis politiques, les leaders religieux, les leaders d'opinion, la société civile, les activistes, les hommes de médias, les intellectuels, les soignants, les syndicats, les opérateurs économiques, les associations de jeunes, de femmes, les aînés, les étudiants** ..... chacun dans la forme d'expression qui lui conviendrait le mieux de s'approprier ce message, de le transmettre et de le partager. Pour sauver des vies.

**Ensemble, protégeons-nous du Covid-19 ! Ce 19 avril, Restez- chez vous ! Restons chez nous !**

Bamako, le 15 avril 2020

■ MOCTAR SOW



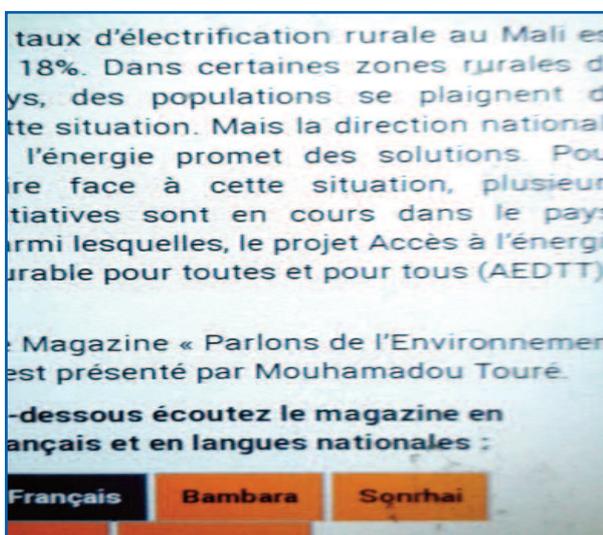
**malikile.com**  
 La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

MIGRATION IRREGULIERE : 49 MALIENS PERISSENT EN MER

**Amadou Tall**



#COVID19 ET PROMESSES POUDDRE AUX YEUX : LA PREUVE PAR L'ÉLECTRICITÉ "GRATUITE" - #IBK est un parfait illusionniste qui arrive à faire voir ce qu'il veut aux maliens. Ainsi, après sa 3e Adresse à la Nation et ses promesses oignon, beaucoup continuent à croire qu'il a dit que l'eau et l'électricité étaient gratuites. IBK n'a pas dit ça. Il a parlé compliqué et les ont compris gratuit. Seuls les "plus demunis" ne payeront pas trois mois durant (Les autres vont payer). Les plus démunis? Ceux qui payeraient presque rien par mois. Cela fait combien de monde? Les deux documents sérieux (dont le dernier de #StudioTamani, une radio européenne implantée au Mali) parlent de 17 et 18% de taux d'électrification au Mali. Donc, 82% des maliens n'ont pas accès à l'électricité au Mali. Ils ne sont pas concernés par les promesses de IBK. Et les 18%? Ils contiennent les #CompteursPrépayés. Qui ne sont pas concernés. Le 18% contient aussi les #Sous-Compteurs. Le 18% contient aussi tous ceux qui ne reçoivent même pas une facture. Leurs climats, congélateurs, frigos et ampoules ne sont jamais à l'arrêt. Nous avons aussi l'éclairage public. Faut enlever tout ça des 18%. Enlever des 18% les usines et les familles qui utilisent un ventilateurs (qui vont payer). Faut sortir la torche en pleine journée pour trouver "les plus démunis". Ce qui est valable pour l'électricité est encore plus valable pour l'eau. Avec tout ça, IBK est arrivé à faire croire aux maliens qu'il a rendu l'eau et l'électricité GRATUITES. Cela fait près de 30 ans que ses tours de passe-passe attrapent les maliens. Vous allez voir : son parti va sortir victorieux des #Legislatives!



ACHEVER LA FRANCE : IL A OSÉ ! -

MACRON a prolongé le confinement de la France jusqu'au 11 mai. 11 mai! 11 mai! 11 mai! AOK ! Faut pas rire malien et autres: la pintade MACRON creuse le sillage de vos chefs de moutons de qui vous avez. La France aussi aura son naz...oups...son 11 mai. Les français d'aujourd'hui vont dire aux générations suivantes : "C'est un avril qu'un certain MACRON a tiré une balle dans la nuque de la France. On s'en est aperçu le 11 mai , le jour d'après ". La France en voie de sous-développement avancé, cela se précise! Je ne comprends pas la motivation profondes de ces présidents qui travaillent contre leur pays.

**Jeune Afrique**



Frère de l'emblématique opposant, feu Étienne Tshisekedi, et oncle de l'actuel président, Mgr Gérard Mulumba occupait les fonctions de chef de la maison civile à la présidence congolaise. Il est décédé des suites du coronavirus.

Ses débuts en politique, son engagement contre l'apartheid, ses relations avec Boumédiène, Houphouët-Boigny, Bongo ou encore Chirac... Pour J.A., l'ancien président malgache, témoin privilégié de l'Histoire de Madagascar et du continent pendant près de six décennies, a accepté de dérouler la bobine de ses souvenirs.



**Centre d'Assistance et de Promotion des Droits Humains**



MONITORING DES DROITS HUMAINS AU MALI Les membres du CapDH travaillent d'arrache-pied pour la mise en place d'une application de monitoring des droits humains au Mali. A découvrir très bientôt au grand bénéfice des victimes de violation et d'abus des droits humains au Mali. Ensemble pour la promotion et la protection des droits humains au Mali. Initiée par : CapDH. Sur financement de #Ambassade Royale de\_Danemark. A travers le FAMOC Pour les #Droits\_Humains et l'#Accès\_à\_la\_justice

**Tom Prod**

Le monde de la musique en deuil Lamine Fela Camara n'est plus décès survenu ce mercredi 15 Avril 2020 dors en paix cher grand frère l'enterrement est prévu pour demain à partir 16h dans la famille Diane à Missira 2 que la terre te soit légère.



**Mamoutou Dante**

Merci SOFA DIARRA Défi accepté. A tous les professionnels du monde de l'audiovisuel rejoignez le défi de poster une photo de vous dans votre travail pas de description. L'objectif est de valoriser notre métier à travers les réseaux sociaux. Je lance le défi à Idrissa Diakité, Fousseyni Tounkara, Seydou Traore, Daouda KONE, Fotigui Tounkara et Isaac Tienou.



**Awa Sylla**

Rendons à César ce qui appartient à César et à mon petit frère Samba Gassama General sa détermination de vaincre le mal dans le monde. Il est déterminé à ne pas voir un malien qui souffrent partout où il se trouve. Reconnaissons que ses posts sur la situation en des africains et des maliens en particulier on fait bouger les choses coté malien. Petit frère soit fier de toi et de ce que tu fais.



Pourquoi la France qui se trouve au nord ne se prononce pas sur le kidnapping du chef de fil de l'opposition malienne.

**Ibrahim Guindo**

Moussa Mara, le "premier d'entre nous". Je le suis depuis longtemps. Il a tout pour pendre les rênes de ce pays (excellente maîtrise des dossiers, gros travailleurs, loin des combines et des magouilles, sincère et honnête). Son problème : son égocentrisme, son nombrilisme...Trop suffisant. Ce qui m'écoeure chez lui, c'est son "moi". "Moi", "Moi", "Moi".



**Abdoulaye Bah**

Ce matin, j'ai été réveillé en entendant une interview du président Macron sur RFI, annonçant gailardement et avec fierté tout en touchant du bois qu'il a pu convaincre les grands créanciers bilatéraux de l'Afrique, d'accorder un moratoire sur les créances qu'ils détiennent sur les pays africains. Il revendique le succès grâce à son initiative auprès des grands créanciers. Il prend le devant avant même que le projet ne soit formalisé au cours du prochain sommet du G20 et du Club de Paris. Il suit les traces de Nicolas Sarkozy dans une diplomatie de parade digne du coq gaulois. Pourquoi, les présidents français veulent se faire passer pour les



avocats de l'Afrique alors que le poids de la France dans nos échanges extérieurs ont diminué. Le niveau des aides publiques bilatérales (9 milliards), les prêts, les investissements des entreprises françaises sont tellement dérisoires face à la Chine (60 milliards), le Japon (30 milliards) etc..

Au lieu de nous révéler le montant du compte d'opérations qu'elle nous cache parce qu'elle n'est pas en mesure de payer, Macron fait de la diversion en se présentant comme le bienfaiteur de l'Afrique. S'il veut plaire aux africains, il faut que la France nous restitue l'énorme magot qu'elle nous doit en soldant le compte d'opération au lieu de jouer au dilatoire en continuant de donner sa garantie au franc CFA "émancipé". Alassane Ouattara doit régler le remboursement du solde du compte d'opération, avant son départ du pouvoir. C'est très urgent.

## Alima Dioba Togola

Pour ceux qui nous disent "d'aller faire un autre métier" lisez bien ceci ... NB / Salif Keita est une fierté pour le continent africain pourtant il n'est pas enseignant ni fonctionnaire d'Etat mais il est Artiste comme Toumani Diabate, Guimba National Oumou Sangare être artiste c'est un métier comme un autre, seulement Relégué au second plan au Mali, vous êtes vous déjà posé la question : combien de temps faut il pour la création d'une pièce de théâtre, composer une chanson, écrire un livre, réaliser un film ? Vous vous recevez le produit fini mes très chers. N'importe qui ne peut pas devenir artiste il faut avoir un bagage intellectuel et le sens de la créativité, Sans l'art et la culture un Pays est sans repère . Et on a notre mot à dire sur l'économie du pays , parce que on travaille et on donne du travail à d'autres.

C'est le Malien qui traite son artiste de malan kolon , c'est au Mali qu'un artiste n'est reconnu qu'après sa mort , Ou quand il tombe gravement malade. Pas de chômage, pas de retraite, pas d'assurance foyi



## Ibrahima Anne

Ventre vide ne craint pas virus. Depuis une semaine, on ne parle plus de corona, mais de riz, sucre et huile



## Fatoumata Coulibaly

Vous avez écouté le deuxième président sur France 24 wa ." KO le Mali à 94% musulmans "



## Moussa Baba Coulibaly

"La solitude commence lorsque la communication virtuelle (réseaux sociaux) surpasse la communication familiale". Salim Boudiaf



## Mamoudou Sissoko

Message de félicitations et d'encouragement du #CSDM à l'endroit de nos autorités pour avoir rapatrié un premier contingent de maliens bloqués à l'étranger.

Pour rappel le #CSDM a procédé au lancement de son application le Vendredi 10 Avril 2020 et mis à disposition un lien pour permettre aux maliens bloqués à l'étranger de s'enregistrer et se faire recenser afin que les autorités maliennes organisent leurs rapatriement:



## Demba Ba

Je me demande comment avec le temps qui court actuellement un médecin peut-il passer toute la journée sur les réseaux sociaux



## Mahamadou Touré

Les cours sur ORTM je vois ça comme du folklore, dans nos cercles et villages la majorité n'a ni électricité, ni Radio, ni télévision, ni connexion. Aucune condition.



## Nimaga Mahamadou

Remerciements à l'Amb Tibor Nagy AsstSecStateAF pour l'initiative de la Conférence call avec le Corps diplomatique africain à Washington. Engagement renouvelé des #USA à assister #Afrique ds la réponse au #COVID19. MaliEmbassyUSA MaliMaeci



**Malick Konate**



Néko qui a bloqué le salaire des Boubacar Koumare ? La personne nous a créé problème deh. Nos profs numériques ne pourront plus dormir tranquillement tranquille. Eh Allah !

Rancune dô beyé wa ?



Mercredi 15 avril 2020 : je n'ai pas eu mon masque . Je suis malien et j'ai droit à un masque. Je veille.

Néko M. Le Ministre de la santé, vous attendez quoi pour distribuer les kits de la fondation Jack MA ? Après la pandémie ou c'est pour maquiller le magasin de l'Etat ? A connaît pas à demander !

Ko fonds spécial #Covid19 ? Je ne donne rien ! Je dis bien RIEN. Faites-nous d'abord le compte rendu de l'effort de guerre. Selon mon Boua Choco "je ne suis pas danga denw hein". Antè bi Antè chini epi-cetout

Malgré le risque de la propagation de la pandémie du #Coronavirus, nos autorités ont maintenu le second tour des élections #Legislatives2020. Je demande à mes concitoyens et concitoyennes qui se rendront aux urnes de respecter les gestes barrières en se protégeant. Dans le cas contraire, restez chez vous. Un bon citoyen actif est celui qui est en vie et en bonne santé. #Covid19\_ML #Bagadadj2020

Mon Boua Choco lancera bientôt une opération "une famille, une télévision" et l'EDM ne coupera plus le courant aux heures de cours. Rêvons vivants et il va nous surprendre !

Dites à Boua Choco que mon fils était devant l'ORTM1 ce matin pour suivre les cours, mais malheureusement l'EDM a joué son rôle. Qu'est-ce qu'on fait ? On a raté le premier cours



## Coronavirus et les instruments de paiements : Les paiements numériques en hausse



**P**près de 1,7 milliard de personnes restent financièrement exclues dans le monde. Ce qui constitue une entrave à l'atteinte de l'inclusion financière. Qui, de l'avis d'experts, est un puissant moyen permettant de booster le développement des économies, en brisant les frontières de la finance. En la matière, la numérisation des moyens de paiement permet de rendre le service bancaire accessible au maximum de personnes à moindre coût. Elle s'impose davantage comme une nécessité. Surtout dans nos pays où la faiblesse des moyens et des infrastructures physiques empêche les banques et les services financiers décentralisés d'absorber la demande. Les récentes statistiques diffusées au niveau l'Uemoa en sont une illustration parfaite. Le taux de bancarisation strict, qui mesure le pourcentage de la population adulte (15 ans ou plus) détenant un compte dans les banques, les services postaux, les caisses nationales d'épargne et le trésor, est ressorti à 19,3% en 2018 contre 16,4% en 2017 et 7,6% en 2007. Le taux de bancarisation élargi, qui complète le taux de bancarisation strict par le pourcentage de la population adulte détentrice d'un compte dans les institutions de micro-finance, s'est situé à 41,1% en 2018 contre 35,8% en 2017 et 16,7% en 2017. Le taux d'inclusion financière, qui est le cumul du taux de bancarisation élargi et du pourcentage de la population adulte titulaire d'un compte dans les établissements de monnaie électronique (EME), s'est établi à 57,1% en 2018 contre 53,6% en 2017, contre 14,3% dix ans plus tôt. Au Mali, ces taux sont respectivement de 19%, 41% et 57%. Une tendance haussière qui confirme la part de plus en plus croissante du Mobile money dans les transactions financières mondiales. Le monde enregistre déjà un milliard de comptes Mobile money. Avec plus de deux milliards de dollars (plus de 1.000 milliards de Fcfa) de transactions en 2019 par jour, 57% des flux d'argent mobile (historiquement, la majorité des transactions étaient des encaissements et des décaissements d'espèces), révèle le dernier « Rapport annuel sur l'état de l'industrie de l'argent mobile » de la GSMA, une association qui représente près de 800 opérateurs et constructeurs de téléphonie mobile à travers 220 pays du monde.

Publié le 6 avril 2020, le document constate qu'avec 290 services en direct dans 95 pays et 372 millions de comptes actifs, l'argent mobile entre dans le courant dominant et devient la voie de l'inclusion financière dans la plupart des pays à faible revenu. Pour les consommateurs, cela marque une transition de l'argent en espèce vers les paiements numériques – pour les frais de scolarité, le commerce électronique, les envois

## L'Ambassadeur Souleymane Koné sur le Crash de Sevaré : «Parlons Tucano!»



**D**eux jeunes et valeureux pilotes ont perdu la vie dans un crash le mardi 07 avril à Sevaré. Cette image amateur réalisée avec un téléphone portable où l'avion pique du nez restera longtemps dans nos mémoires. Elle hantera pour l'éternité les parents du capitaine Maiga et du Sous-lieutenant Traoré.

On peut s'en émouvoir mais quoi de plus naturel qu'un pilote réussisse des exploits aériens ou connaisse une fin dramatique ! Sauf que ce crash est un peu plus révoltant qu'un autre, en raison des nombreuses questions sans réponse sur le Tucano, cet oiseau du malheur.

Première question : depuis quand les Tucano ont-ils gagné le droit d'entrer en guerre ? Aux dernières nouvelles, ces quatre avions brésiliens acquis pour le prix de 6 appareils nous avaient été livrés sans viseur et autres équipements permettant notamment aux pilotes de s'éjecter en cas d'ennui, toutes choses indispensables pour en faire un avion de combat. Le scandale de cet achat frauduleux n'est pas encore éclairci et personne ne nous a encore dit que ces manquements avaient été rattrapés. 2ème question : si les Tucano n'ont pas été mis en condition, qui a pris la responsabilité de faire voler un avion dit de combat pour lui donner des missions de surveillance ? Nos troupes ont été tellement éprouvées par le feu ennemi ces derniers mois que des voix s'élevaient constamment pour réclamer une couverture aérienne. Est-ce pour apaiser ce courroux que les Tucano ont été mis en service inapproprié ? La conséquence, nous ne pourrions plus engager la moindre démarche contentieuse vis à vis des vendeurs brésiliens et autres intermédiaires parce que nous avons utilisé les avions en l'état.

Troisième question : c'est comment les sièges éjectables ? Dans la mise en condition du Tucano, le siège éjectable était apparu comme une fonction indispensable. Les jeunes pilotes ont-ils eu cette fonction à portée de main ? L'enquête le déterminera. Mais ce drame comme tant d'autres que notre pays connaît démontre combien l'incurie, l'insouciance et la gabegie ne sauraient tenir lieu de politique de défense pour notre pays. Mais il n'est pire aveugle que celui qui ne veut pas voir !

de fonds internationaux, l'épargne, le crédit, les services publics avec paiements à la demande et plus encore, se réjouit le rapport.

■ **Check M. TRAORÉ**

## Covid-19 et 2<sup>e</sup> tour des élections législatives : Le ministre Boubacar Alpha Bah rassure



Conformément à la résolution n°1 du Dialogue national inclusif, le second tour des élections législatives est maintenu et se déroulera dimanche prochain dans 43 circonscriptions électorales. Toutefois, les dispositions sanitaires seront renforcées afin de permettre aux citoyens d'aller voter sans risque de contamination au coronavirus. C'est cette assurance qu'on retient essentiellement de la rencontre du ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Boubacar Alpha Bah, avec les responsables de la classe politique élargie aux représentants des mouvements signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation.

La réunion, qui s'est tenue dimanche dernier dans les locaux du département en charge de l'Administration territoriale, avait pour but de faire le point du déroulement du 1er tour des législatives. Il s'agissait aussi de faire le point des préparatifs du second tour prévu pour le 19 avril prochain, en demandant aux représentants des partis politiques et des mouvements signataires de l'Accord de s'impliquer pour sa réussite.

Dans son intervention, le ministre Boubacar Alpha Bah s'est réjoui du fait que malgré la situation sanitaire qui prévaut dans le monde, la classe politique et le peuple malien, dans leur totalité, ont bien voulu se rendre aux urnes, il y a quelques semaines. Le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, qui a salué la bonne tenue dans l'ensemble du scrutin, reconnaît néanmoins l'existence des difficultés.

Au nombre desquelles il a cité la non ouverture de certains bureaux de vote dans les Régions de Ségou, de Tombouctou, de Mopti et de Gao. Mais au maximum, selon le ministre, le nombre de ces bureaux de vote ne dépasserait pas le millier sur plus de 22.147. Évoquant le taux de participation global au 1er tour de ces élections qui est de 35,58%, Boubacar Alpha Bah a indiqué que ce pourcentage est l'un des meilleurs depuis que « nous votons dans un système démocratique ». Cependant, il a déploré le taux de participation à Bamako qui est entre 10 et 12%, alors que celui des autres localités oscille entre 45 et 55%.

La classe politique et les représentants des mouvements ont félicité le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation pour les efforts qui ont été faits pour la tenue du premier tour de l'élection des députés et l'ont exhorté à redoubler d'efforts pour améliorer les conditions du vote notamment en veillant au respect des mesures bar-

## Coronavirus et situation des Africains en Chine : Entretien entre le ministre Tiébilé Dramé et l'Ambassadeur de Chine au Mali



Le Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, S.E.M. Tiébilé Dramé a reçu en audience, ce mardi 14 avril, S.E.M. Zhu LIYING, Ambassadeur de la République Populaire de Chine au Mali. Les entretiens ont essentiellement porté sur les informations relatives aux discriminations dont des Maliens et des Africains vivant à « Guangzhou, Chine » font l'objet.

Au cours de l'audience, le Ministre a indiqué que les autorités maliennes, en particulier le Président de la République, sont très attentives au traitement réservé à nos compatriotes dont ils ont souci du confort, où qu'ils puissent se trouver. Il a exprimé le souhait que les Maliens et les Africains soient traités en Chine à la hauteur des excellentes relations amicales et fraternelles qui existent entre la Chine et l'Afrique.

En réponse, S.E.M. Zhu LIYING a souligné la très bonne qualité des relations entre le Mali et la Chine et que des mesures correctives sont en cours pour résoudre les difficultés passagères.

**Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI**

rières contre le Covid-19 à l'occasion du 2<sup>e</sup> tour. Ils ont félicité le président de la République pour son courage et son sens de la responsabilité pour les décisions prises aux fins d'éviter à notre pays le vide juridique.

■ **Bembablin DOUMBIA**



## En Un Mot : Indiscipline électorale



À quelques jours du 2e tour des élections législatives prévues ce dimanche, rien ne va plus entre la direction de nombreux partis et leurs militants. Cette rupture de ban est consécutive aux choix de report de voix opérés par les responsables dans certaines localités ou simplement à cause de querelles de personnes. Ainsi, en Commune IV, alors que Cheick Modibo Diarra pencherait pour Moussa Mara, ses leaders et militants poussent pour le rival de l'ancien Premier ministre. En Communes V et VI, ce sont au niveau de l'Adéma et de l'URD que des responsables locaux vont contre les consignes de leurs partis. La même indiscipline est constatée dans de nombreuses localités de l'intérieur comme Sikasso, Ségou et Gao où des militants du RPM préfèrent rouler pour les listes concurrentes.

A défaut d'exploser, de nombreuses formations devront régler beaucoup de comptes à l'issue des législatives.

■ DAK

## Attaque armée dans la ville de Ménaka: Un garde tué, son arme emportée



Un élément de la Garde nationale a été tué par des individus armés non identifiés qui l'ont ciblé entre le camp de l'armée et la ville de Ménaka.

Il nous revient que le garde en question, un sergent issu de la fraction Kel-Taguiwalt, était en service au gouvernorat de Ménaka. Il avait quitté le gouvernorat pour se rendre chez lui, à Tabangout, à quelque sept kilomètres de la ville, lorsqu'il a été intercepté par deux individus armés en moto. Ces derniers lui ont tiré dessus à bout portant avant de l'abandonner gisant dans son propre sang.

## Législatives en Commune V : Moussa Timbiné dénonce « l'immixtion » du ministre Boubacar Bah



Guerre ouverte entre le député sortant, Moussa Timbiné, et le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Alpha Boubacar Bah. La tête de liste des tisserands l'accuse de rouler pour sa formation politique, l'Adéma-PASJ, aux législatives.

« On ne peut pas être organisateur d'une élection et être superviseur dans un QG de campagne. Le ministre de l'administration territoriale roule pour la liste Adéma-URD-ADP-Maliba ». Telles sont les accusations que la tête de liste de l'alliance RPM-APR, Moussa Timbiné, contre l'actuel ministre de l'Administration territoriale en charge de l'organisation de l'élection des députés à l'Assemblée nationale.

Moussa Timbiné qui peine à mobiliser les soutiens des candidats éliminés dès le premier tour des législatives voit d'un mauvais œil l'action du ministre Bah non moins secrétaire général de la Section Adéma-PASJ en Commune V. Le démon que beaucoup d'observateurs de la scène politique de cette circonscription électorale, aux enjeux importants, craignait va certainement apparaître dans les prochains jours si jamais un Moussa Timbiné, 1er vice-président de l'Assemblée nationale et président du mouvement des jeunes du parti au pouvoir, venait à perdre son fauteuil de député le dimanche prochain.

Le vice-président de l'Assemblée nationale, Moussa Timbiné, aux ambitions politiques larges, au point de livrer une bataille féroce au président du RPM, Bocary Treta, et au maire de la Commune V, Amadou Oauttara, en barrant la route de l'hémicycle à l'un et demandant la démission de l'autre, est plus que jamais dans une mauvaise passe. Tant le courant des choses lui échappe. Son adversaire politique, l'ancien maire Boubacar Alpha Bah, auquel son parti a succédé à la mairie de la Commune V, est devenu le ministre chargé de l'organisation des élections au Mali, et qui voudrait coûte que coûte voire son protégé, le candidat Baba Nadjou, élu député à l'hémicycle. « Moussa Timbiné a peur », estiment certains.

La ville de Ménaka fait l'objet, depuis une semaine, d'une série d'incidents armés. Bien que ce soit des cas isolés, ces attaques ne cessent de causer la mort d'éléments des forces de défense et de sécurité.

■ A. DIARRA

## La région de Kayes, une cible potentielle des groupes terroristes : La présence de plusieurs individus armés constatée non loin de Kéniéba

Cela n'est un secret pour personne que, depuis janvier 2020, les groupes terroristes ont commencé à prendre position dans la région de Kayes, qui avait pourtant été épargnée des coups de boutoir des illuminés. Cela, depuis l'éclatement de la crise sécuritaire de 2012.

Et contre toute attente, les groupes terroristes sont très mobiles actuellement dans certaines localités de cette partie du pays. Comme l'atteste la présence, le 13 avril dernier, dans les environs de Kéniéba, une zone fortement minière, de plusieurs individus armés non identifiés. Les assaillants en motos ont surtout été aperçus, le lundi 13 mars dans l'après-midi, dans le village de Limina, une localité située à moins d'une dizaine de kilomètres du poste de sécurité de Hamdallaye (Kéniéba). Cette présence terroriste dans les environs de ce chef-lieu de cercle n'augure rien de bon et témoigne de la très forte pression qu'exercent les radicaux sur la population locale, principalement dans les zones les

plus reculées. L'état d'alerte maximum doit être de rigueur du côté des forces de sécurité pour parer toute incursion armée et mettre hors d'état de nuire les groupes terroristes. Face à la montée des groupes terroristes dans la région de Kayes, quelques signaux, et pas des moindres, sont à prendre en considération par les responsables en charge des questions de défense et de sécurité. Les terroristes se sont signalés, la semaine dernière, précisément le 9 avril, dans le cercle de Kita.

Le poste de gendarmerie de Sébékoro et celui de la douane à Sanankoro avaient été pris pour cible. Un mort et des dégâts matériels importants ont été déplorés. Il s'y ajoute l'attaque de la localité de Sagabari par des individus armés décrits comme des terroristes. Signalons également l'attaque, courant février, de la brigade de gendarmerie de Diéma, avec la mort d'un gendarme. Deux assaillants avaient été abattus au cours de cette incursion armée. Des hommes armés non identifiés ont plusieurs fois été signalés dans les cercles de Diéma et Kita.

Force est de constater que la proximité de Diéma avec la forêt du Wagadu, à travers le cercle de Nara, facilite l'infiltration des groupes terroristes dans la région de Kayes.

■ **Abdoulaye DIARRA**



## Conseil des ministres en mode visioconférence : L'histoire met le curseur sur le Ministre Arouna Modibo Touré.

Un régime doit avoir des hommes visionnaires et ambitieux dans la conduite de ses projets quotidiens. Il y a une année, Arouna Modibo Touré, ancien ministre de l'Economie Numérique et de la communication, initiait l'utilisation d'une technologie qui devient l'urgence et la formule actuelle. Sans jamais penser que le monde allait être paralysé par ce COVID19, le Ministre Touré avait lancé le processus de digitalisation des conseils des ministres.

L'idée est une insolite inspiration pour un pays où certains sont moins pessimistes en tout. Le ministre Papou est aujourd'hui adoubé par l'histoire dans un contexte de guerre sanitaire. Cette mesure, longtemps mûrie et mise en œuvre sauve aujourd'hui les meubles d'une République paralysée. Les bonnes options sont toujours efficaces pourvu qu'elles soient bien montées. La numérisation des conseils des ministres était l'une des inspirations personnelles d'un jeune qui voyait demain sous



toutes ses facettes. L'objectif, à l'époque, consistait à faire utiliser à chaque ministre une tablette digitale standard durant les sessions. Le chef de l'État qui avait apprécié cette innovation et qui avait reçu sa tablette personnelle, avec les détails insolites d'un Ministre venu pour servir le Mali.

■ **Source: Figaro du Mali**

Je veux ce  
**KIT**



Proche de vous



**3500F**  
de bonus

**200% de bonus**  
sur la 1<sup>ère</sup> recharge

**100% Bonus**  
pendant 1 mois

**50 sms et 100 Mo**  
de forfait internet

**Achetez votre puce à 500 FCFA avec 500F de crédit initial et recevez en cadeaux des avantages exceptionnels\*.**

Bonus valable entre 5 et 30 jours.

service client : 6700

www.malitel.ml

www.facebook.com/malitel.official

# Communiqué du conseil des ministres du mercredi, 15 avril 2020



## COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES DU MALI

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 15 avril 2020 par visioconférence, sous la présidence de Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA, Président de la République.

1. A l'ouverture de la session, le Président de la République a fait observer une minute de silence à la mémoire :

- du Médecin Colonel-major Adama COULIBALY, ancien médecin personnel du Président de la République ;

- de Monsieur Ibrahim DIANE, Chef de Cabinet du ministre de l'Elevage et de la Pêche.

Le Président de la République a présenté ses condoléances les plus émues aux familles des personnes décédées.

2. Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- adopté des projets de texte ;

- et entendu des communications.

### AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

#### AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Sur le rapport du ministre de l'Economie et des Finances, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret portant approbation du contrat de concession relatif à la conception, au financement, à la construction, à l'exploitation, à la maintenance et au transfert de la plateforme logistique de Nonsombougou.

Le contrat est conclu entre le Gouvernement de la République du Mali et la société Dubai Port World, pour un délai d'exécution de 18

mois.

La plateforme logistique sera réalisée sur le principal corridor d'approvisionnement du Mali et à proximité de la ligne ferroviaire Bamako-Dakar avec une capacité initiale estimée à 300 mille

« équivalents 20 pieds ».

La mise en œuvre du contrat de concession permettra également de renforcer les capacités d'entreposage du Mali, de développer le transport multimodal et de favoriser la collecte des recettes de l'Etat.

#### AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

Sur le rapport du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, le Conseil des Ministres a adopté des projets de texte relatifs à la ratification de l'Accord de financement, signé à Bamako, le 14 avril 2020, entre le Gouvernement de la République du Mali et l'Association Internationale de Développement (IDA), concernant le Projet d'intervention d'urgence COVID-19 au Mali.

Par cet accord, l'IDA accorde au Gouvernement de la République du Mali, un prêt d'un montant de 11 millions 800 mille Euros, soit 7 milliards 740 millions 292 mille 600 francs CFA et un don de 9 millions 500 mille DTS, soit 12 millions 900 mille Dollars US.

Le financement vise à renforcer les capacités du Mali à prévenir et à circonscrire la pandémie du Coronavirus.

Il s'inscrit dans le cadre du Programme stratégique de préparation et de réponse au

COVID-19 de la Banque Mondiale.

#### AU TITRE DU MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT SOCIAL

Sur le rapport du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Logement social, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret fixant les modalités d'application de la Loi n°99-040 du 10 août 1999, modifiée, régissant la Promotion immobilière.

Le présent projet de décret est pris en application de la loi régissant la promotion immobilière.

Son adoption permettra entre autres de préciser les modalités d'obtention de l'agrément et de la carte professionnelle et les droits et obligations des parties.

#### AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

#### AU TITRE DU MINISTERE DE LA SANTE ET DES AFFAIRES SOCIALES

Le ministre de la Santé et des Affaires sociales a informé le Conseil des Ministres de l'évolution de la situation épidémiologique et des actions entreprises dans le cadre de la lutte contre la maladie à Coronavirus au Mali.

A cet effet, le Président de la République a insisté sur la poursuite de la sensibilisation des populations sur les mesures de prévention, notamment le port du masque et le respect des gestes barrières dans les lieux publics.

Le Président de la République a également rendu un vibrant hommage au personnel de la santé mobilisé pour le dépistage et la prise en charge des malades atteints de COVID-19.

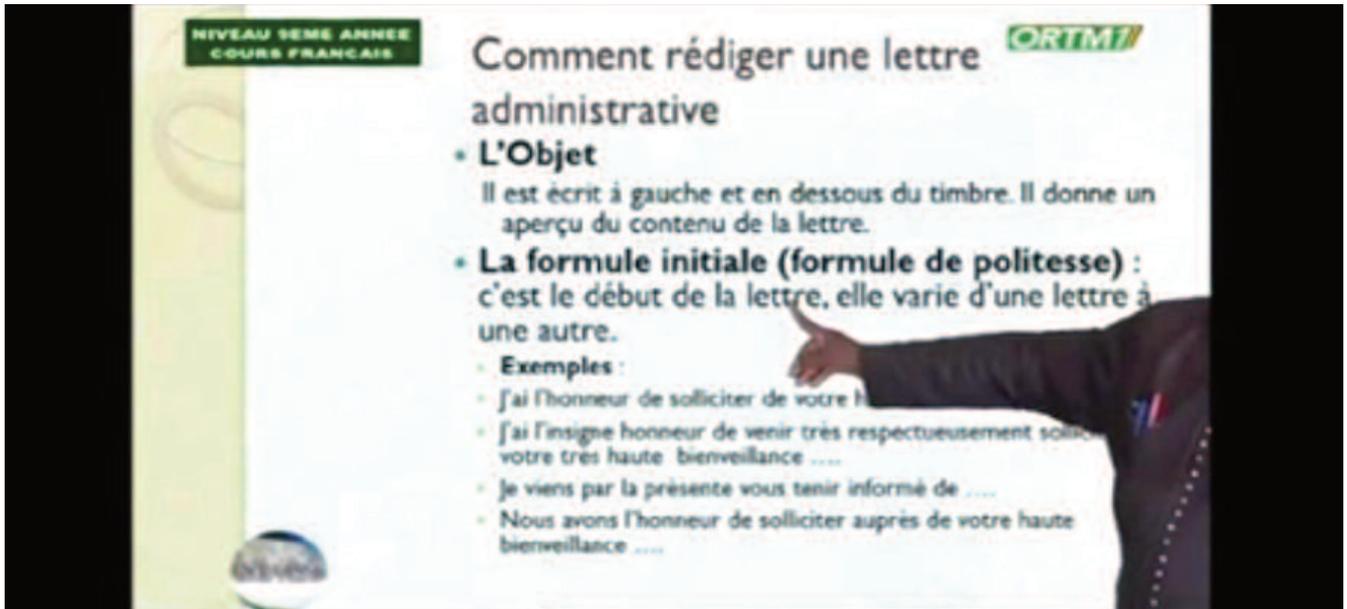
AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION  
Le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation a informé le Conseil des Ministres des préparatifs du second tour de l'élection des Députés à l'Assemblée Nationale (scrutin du 19 avril 2020).

Le Président de la République a instruit les ministres concernés de prendre les dispositions nécessaires pour le bon déroulement du scrutin.

**Bamako, le 15 avril 2020.**

**Le Secrétaire général du Gouvernement,  
Madame SANOGO Aminata MALLE  
Commandeur de l'Ordre national**

# Les cours à distance : Une fuite en avant !



**Pour assurer la continuité des cours, le gouvernement, à travers le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a initié les cours à distance. Ces cours se passent sur la chaîne nationale mais malheureusement avec très peu de sérieux et de professionnalisme. On a l'impression que c'est une scène de théâtre ou dans un film de fiction. En tout cas l'éléphant aurait accouché d'une souris.**

**A**près avoir émis l'idée, les directeurs des académies ont mis en place des comités pédagogiques pour la production des cours. Les premiers cours étaient uniquement destinés aux élèves de la 9<sup>ème</sup> année. Quel sort sera réservé aux autres enfants ? Ce projet a créé beaucoup de supputations. Pour certains Maliens, cette initiative est destinée seulement aux enfants nantis. Dans tous les cas de figures, sans être trop sceptique, ce projet est mort-né. C'est une manière de verser de la poudre aux yeux des Maliens.

Ces cours en ligne constituent un moyen de creuser davantage des inégalités. Beaucoup de villages du pays n'ont ni accès à la télévision ni à l'internet. Les enfants de ces zones ne peuvent être aidés de la même manière par les parents. Suivre des cours dans ces zones

relèverait de l'utopie. Le seul moyen efficace est de mettre à profit ce temps mort pour trouver un compromis avec les enseignants. Comment les enfants dans les zones rurales vont suivre ces cours ? Pourront-ils progresser ensemble sans avoir le même niveau ? Le ministre de l'éducation ne serait-il pas dépassé par le cours des événements ? Des interrogations qui demeurent toujours sans réponse appropriée. Mais une chose est certaine, nous sommes en train d'assister à un copier-coller de la part de nos politicards.

Il y a un décalage important entre eux. Les élèves des écoles privées ont eu pratiquement les cours sans interruptions. Par contre ceux des écoles publiques n'ont travaillé que le premier trimestre, la suite est connue de tous. Certains enfants qui ont accès à ces cours seront inéluctablement perturbés par les parents ou certains frères. Pour suivre un cours en ligne, l'apprenant doit être suffisamment outillés. Le rythme, j'allais dire la cadence des cours, est impondérée. Plusieurs zones du pays sont déconnectées du reste du pays. Cela à cause de plusieurs facteurs endogènes et exogènes.

Dans un pays comme le nôtre il serait quasi impossible d'atteindre les résultats escomptés. Au Mali, depuis deux décennies, l'éducation est reléguée au second plan par nos dirigeants. Le PM argue que la revendication des syndicats d'enseignants n'est pas soute-

nable par le budget. Une revendication qui s'élèverait à 58 milliards, selon les experts de l'hôtel des finances. Dans le même temps, le Président de la république annonce que l'Etat a débloqué la faramineuse somme de 500 milliards FCFA pour riposter contre la propagation de la pandémie à coronavirus. Donc est-ce dire que l'éducation d'enfants n'est pas importante ? Ce qui justifie notre hypothèse.

Si réellement la volonté du gouvernement était de sauver l'école en agonie, il n'allait pas tenter de sauver in extrémis des années facultatives. L'heure est grave. L'avenir des enfants est l'hypothéqué. Il urge de faire un diagnostic sans complaisance de cette crise scolaire, laquelle crise a affecté notre système éducatif jusque dans son fondement. Au moment où le torchon brûlait, le coronavirus s'est invité dans la danse, obligeant le gouvernement à fermer les écoles.

Le gouvernement peine à appliquer la loi votée par l'Assemblée et promulguée par le Président de la République. Il existe une certaine méfiance entre les différents acteurs de l'école malienne. Quant aux parents d'élèves, ils sont dans l'angoisse face à l'enlisement de la situation. En tout état de cause, l'éducation à distance n'est pas la solution dans le contexte malien.

■ IBRAHIM SANOGO

# Plan d'action de riposte contre le COVID-19 : La Banque mondiale contribue à hauteur de 15,6 milliards de FCFA !



**Dans le cadre du projet de riposte d'urgence contre la pandémie de Covid-19, le Gouvernement du Mali et le Groupe de la Banque mondiale ont signé un accord de financement, à la Primature, d'un montant de 15,6 milliards de FCFA. C'était mardi dernier en présence du ministre de la Santé et des Affaires sociales, Michel Hamala Sidibé.**

**L**e geste compatissant du Groupe de la Banque mondiale est composé d'un don de 7,8 milliards FCFA et d'un prêt du même montant. Ce financement a pour but principal de renforcer la capacité de l'Exécutif dans la gestion de la pandémie du Covid-19 et ses conséquences.

Cependant, le projet de riposte d'urgence à la pandémie du Covid-19 vise à faire face à la crise sanitaire sur toute l'étendue du territoire national surtout à l'amélioration de l'accès aux soins de santé et à la promotion d'une réponse intégrée à la pandémie à travers le renforcement des moyens de dépistage, la détection et le traitement des patients sans oublier l'amélioration des capacités des laboratoires et des moyens de veille sanitaire. Il comprend la réponse d'urgence au Covid-19, l'augmentation de l'accès aux soins de santé et la gestion de la mise en œuvre et le suivi-évaluation initié conformément par le Gouvernement et

ses partenaires.

Selon le Chef du Gouvernement, Dr Boubou Cissé, ce nouveau projet permettra de renforcer la surveillance, la détection et la gestion des cas à Bamako, dans les régions et les districts sanitaires. A en croire le Premier ministre, il consistera également de rendre disponibles 100 cliniques modulaires pour accroître la capacité en lits du Mali et d'augmenter la fourniture d'équipements de protection individuelle.

Ensuite, il prévoit la formation du personnel de santé, l'augmentation de son effectif et l'octroi de primes pour leur permettre d'exercer dans de meilleures conditions, a-t-il poursuivi, tout en ajoutant que les ménages affectés bénéficieront d'un soutien financier notamment de denrées alimentaires et de produits essentiels pour leur permettre de faire face aux mesures prises pour freiner la propagation de la maladie.

Pour la Directrice des Opérations de la Banque Mondiale, Soukeyna Kane, le Groupe de la Banque mondiale mobilise une aide rapide d'un montant de 14 milliards de dollars afin de renforcer l'action des pays en développement face à la pandémie de Covid-19 et accélérer la vitesse de rétablissement. Cet appui immédiat comprend des financements ainsi que des conseils et une assistance technique destinés à aider les pays confrontés aux

conséquences sanitaires et économiques de la pandémie. La Société financière internationale (IFI) y contribue à hauteur de 8 milliards de dollars, avec des financements visant à aider les entreprises touchées par la pandémie et protéger les emplois. La Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et l'IDA s'emploient à mettre à la disposition des pays une enveloppe initiale de 6 milliards de dollars pour financer la réponse sanitaire. En vue de fournir un soutien plus large et répondre aux besoins des pays, le Groupe de la Banque prévoit de déployer 160 milliards de dollars sur une période de 15 mois pour protéger les populations pauvres et vulnérables, soutenir les entreprises et favoriser le redressement de l'économie.

Mieux, elle dira que l'Association internationale de développement (IDA) est l'institution de la Banque mondiale qui aide les pays les plus pauvres de la planète. Fondée en 1960, elle accorde des dons et des prêts à taux faible ou nul pour financer des projets et des programmes de nature à stimuler la croissance économique, réduire la pauvreté et améliorer la vie des plus démunis. L'IDA figure parmi les principaux bailleurs de fonds des 76 pays les plus pauvres de la planète, dont 39 se trouvent en Afrique. Ses ressources bénéficient concrètement à 1,6 milliard de personnes. Depuis sa création, l'IDA a soutenu des activités de développement dans 113 pays. Le volume annuel de ses engagements est en constante augmentation et s'est élevé en moyenne à 21 milliards de dollars au cours des trois dernières années, 61 % environ de ce montant étant destinés à l'Afrique.

Par ailleurs, le Premier ministre, avant de conclure, a remercié le Groupe de la Banque mondiale pour la promptitude avec laquelle l'institution a bien voulu soutenir le Gouvernement du Mali dans sa lutte contre la pandémie du Covid-19.

■ IBRAHIM SANOGO

## Conseil Régional de Ségou : Le Président Siaka Dembélé et ses complices cités d'avoir croqué plus de 60 millions FCFA



**L**e Conseil Régional de Ségou (CRS) est au cœur de la gouvernance administrative et financière ainsi que des actions de développement local de la 4ème région du Mali. Mais cette entité régionale ploie sous l'effet de la plus pernicieuse forme de corruption systématique, adoptée sur les plans financier et technique de chaque travail ou paiement organisé par le Conseil Régional de la Cité des Balazans. D'où la disparition pendant les périodes de Janvier 2016 au 31 Décembre 2018 de plus de 60 millions FCFA (60 993 467F) au CRS. Sans laisser la moindre trace. Depuis, le Président du Conseil Régional de Ségou, M. Siaka Dembélé et ses complices sont dans la tourmente.

À cette fin, voici un cas de corruption au sein de cette structure administrative, relatif à l'opération d'exécution des marchés et au paie-

ment des mandats.

À en croire un mémorandum déposé à notre rédaction par des travailleurs du Conseil Régional de Ségou, les dysfonctionnements et les irrégularités financières au sein de leur Collectivité, se sont traduits par des manquements dans le dispositif de contrôle interne et dans les opérations de dépenses. S'y ajoutent, le non-respect de la méthodologie d'élaboration des Programmes de Développement Économique, Social et Culturel (PDESC) et le non-respect de l'outil d'auto évaluation de performance des collectivités territoriales.

En effet, depuis l'arrivée du Président Siaka Dembélé à la tête du Conseil Régional de Ségou, nos interlocuteurs expliquent que les magouilles, l'affairisme et bien d'autres phénomènes jugés diffus sont devenus courants au niveau de cette collectivité. Décidemment,

le président du CRS, M. Siaka Dembélé et ses complices sont mal barrés. Le gouffre financier creusé au niveau de cette structure dépasse l'entendement. D'où la paralysie de la Collectivité à tous les niveaux. Ou presque.

En clair, le Conseil Régional de Ségou dans son histoire n'a jamais connu une telle hémorragie financière. Pire, il n'a jamais été confié à une personnalité, aussi controversée que M. Siaka Dembélé : pendant deux ans, les caisses ont coulé. Comme le fleuve Niger dans son lit. Et les détournements ont été comptabilisés en dizaine de millions de nos francs.

Les paiements des charges du CRS, entre guillemets

Le Conseil Régional de Ségou n'a pas seulement perdu de sa superbe. Il a été vidé de son âme, vendu au diable. Et jusqu'aujourd'hui, son Président n'affiche qu'une image de ruine et de désolation. Et pour cause : jamais les gaffes au sein de cette collectivité régionale n'ont atteint un tel degré.

Jugé, pourtant, stratégique dans la politique de développement de la Cité des Balazans, le Conseil Régional de Ségou n'a pas échappé à l'appétit vorace de son président, M. Siaka Dembélé et ses "zombies". Par petite touche, ils ont « sucé » les caisses, érigés le népotisme en mode de gestion. L'espoir tant suscité auprès des populations, a viré au cauchemar. Un flop magistral.

À en croire un rapport d'audit, le Président du CRS, Siaka Dembélé, a signé et mis en œuvre un Contrat Plan État-Région (CPER) ne respectant pas toutes les dispositions réglementaires. Ainsi les projets concernés par ce Contrat Plan ne figurent pas dans son Programmes de Développement Économique, Social et Culturel (PDESC) qui doit servir de cadre. Aussi, le Comité de Suivi dudit contrat n'existe pas. Aucun document n'atteste la création et le fonctionnement du Comité de suivi du CPER. Rien. L'absence du Comité de suivi du CPER ne permet pas une redevabilité ou une reddition de comptes. Plus grave, le Président du Conseil, M. Siaka Dembélé a

signé des conventions de financement n'ayant pas fait l'objet de décaissement. En chiffre, il y a huit conventions de financement signées avec l'ANICT (Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales) en 2018 et qui n'ont pas fait l'objet de décaissement. Pourquoi ? Mystère et boule de gomme.

Par ailleurs, les Régisseurs de dépenses et d'avances du Conseil Régional de Ségo, M. Souleymane Tangara et M. Ould, ne tiennent pas de comptabilité. Non plus, ces derniers ne retracent dans aucun document, la situation à tout moment de leurs régies. La non-tenue de la comptabilité ne permet pas de maîtriser les opérations et de fournir des informations fiables. Et comme si cela ne suffisait pas, le Trésorier Payeur Régional et le Président du Conseil Régional n'effectuent pas de contrôle des régies de recettes et d'avances de la Collectivité région.

Il ressort du document d'enquête des deux régies que les procès-verbaux d'arrêtés de caisses n'existent pas pour attester les contrôles des régies. Le non contrôle des régies est préoccupant et peut conduire à des pertes de ressources. Plus grave encore, le Président du CRS, Siaka Dembélé, n'a pas exigé la fourniture de la caution de bonne exécution à des titulaires de marchés. Il ressort des dossiers de marchés, l'absence de cautions de bonne exécution pour un montant total de plus de 11 millions FCFA (11 436 764F).

En bloc, le Conseil Régional de Ségo ne dispose pas de copies des cautions de bonne exécution de tous les marchés conclus. L'absence de caution de bonne exécution ne permet pas de couvrir le risque de non-exécution des travaux.

Également, le Président du Conseil Régional de Ségo, M. Siaka Dembélé, n'a pas fourni des documents requis pour certaines réceptions de biens et services. Au même moment, il ne joint pas les copies de rapports de réception du contrôle Financier aux procès-verbaux de réception ainsi que les décisions de création des commissions de réception relatives aux travaux et fournitures.

Il ressort de l'examen des différents marchés et documents que les rapports du contrôleur financier pour les réceptions dont les montants atteignent 10 millions FCFA ne sont pas fournis ainsi que les décisions de création de commissions de réception. L'absence de rap-

ports du contrôleur financier et des décisions de création des commissions remet en cause la régularité et la transparence des réceptions. Selon le dossier d'enquête, le Président du Conseil Régional de Ségo, M. Siaka Dembélé, a attribué des marchés à des soumissionnaires qui n'ont pas justifié des conditions d'éligibilité. L'attribution de marchés à des soumissionnaires ne remplissant pas toutes les conditions d'éligibilité a occasionné une mauvaise exécution desdits marchés. Et ce n'est pas tout. Loin s'en faut.

Même le Président du Conseil Régional de Ségo n'informe pas les soumissionnaires non retenus du rejet de leurs offres. Aucune correspondance n'a été adressée aux soumissionnaires non retenus pour les informer du rejet de leurs offres. Aussi, il a conclu des contrats simplifiés sans les dates de conclusion et d'approbation. Au même moment, les conditions des modalités de réception des travaux ou de livraison des prestations et fournitures ne sont pas non plus précisées dans les contrats.

De l'examen des contrats conclus durant la période sous revue, il ressort que les contrats établis et signés ne comportent pas toutes les mentions obligatoires. Il apparaît que le Président du Conseil Régional de Ségo, M. Siaka Dembélé n'adresse pas de lettres de consultation à des fournisseurs. Ainsi, il a fait exécuter des marchés sans que ceux-ci aient été préalablement notifiés aux titulaires des marchés.

### **Une gestion financière à outrance**

Le Régisseur d'avances le sieur Ould a payé des dépenses sans les pièces justificatives requises. L'audit révèle que le régisseur de dépenses, M. Souleymane Tangara, a payé des factures non justifiées pour un montant total de plus de 4 millions FCFA (4 331 316 F). Aussi, le Président du CRS, Siaka Dembélé, a indûment accordé des avantages en espèces à des agents du Conseil Régional, au personnel de la Trésorerie régionale et au Contrôle financier pour un montant total de 12,3 millions de nos francs (12 340 000 F). Il ressort des contrôles que durant la période sous revue, les dépenses de déplacement et de rappels de salaire ne sont pas soutenues respectivement par des ordres de mission et des décisions de manda-

tement et de reclassement. L'exécution des dépenses sans toutes les pièces justificatives requises ne permet pas de s'assurer de la conformité de la commande.

De l'examen des pièces justificatives des dépenses, le régisseur Souleymane Tangara a payé sur autorisation du Président du Conseil Régional de Ségo à travers plusieurs mandats émanant de celui-ci, des intéressements qui n'ont pas de base légale. Les avantages accordés aux agents non autorisés par une délibération du Conseil régional sont des montants indus. Cette pratique ne favorise pas le respect des équilibres entre les organes délibérant et exécutif et par le fait même une saine gestion de la Collectivité Territoriale. Au même moment, le Chef du service financier et comptable, une dame de fer, n'a pas justifié des dépenses effectuées par contrats de marchés. Le Conseil régional a conclu et exécuté des contrats de marchés de prestations d'études de faisabilité de projets et d'élaboration de dossiers d'appel d'offres (DAO) dont les pièces justificatives ne sont pas fournies. Le montant total des dépenses non justifiées s'élève à 3 millions FCFA.

Bien plus, les pièces justificatives des dépenses effectuées durant la période sous revue démontre que 25 contrats de marchés conclus, exécutés et réglés n'ont pas de pièces justificatives. Il y a une absence de justificatifs de reversement de tous les produits issus des ventes de DAO pour un montant total de 2,2 millions FCFA (2 200 000 F).

Plus loin, il est établi que le Président du Conseil Régional de Ségo, Siaka Dembélé, a vendu huit Dossiers d'appel d'offre (DAO) en 2017 mais n'a pas fourni la preuve de reversement des produits issus de ces ventes au Trésor public et à l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public (ARMDS). Pire, il a fait exécuter des contrats de marchés sans les preuves de paiement des redevances pour un montant total de 6 134 548 FCFA. Aussi, le diagnostic des dossiers des marchés publics passés, démontre que les justificatifs relatifs à la perception de redevance de régulation sur les marchés et les délégations de service public ne sont pas fournis. Dans le cadre de l'exécution des marchés, des titulaires ont dépassé les délais contractuels sans que le Président du Conseil régional n'ait appliqué les pénalités de retard évaluées à 4 331 283 FCFA. Pourquoi cette si-

tuation ? Seul le Président du CRS, Siaka Dembélé, pourrait y répondre. Du moins à l'heure actuelle.

Et comble de la "mangecratie" au Conseil Régional de Ségou, le Président Siaka Dembélé a payé des factures sans les procès-verbaux de réception pour un montant total de 28 656 320 FCFA.

Pendant ce temps, l'examen des pièces justificatives des dépenses relatives aux marchés et contrats de la période sous revue (pour s'assurer de la réalité des acquisitions) démontre l'absence de procès-verbaux de réceptions concernant 10 marchés de travaux, fournitures et réhabilitations, passés, exécutés et réglés. S'agissant de la gestion du personnel du Conseil Régional de Ségou, c'est le fiasco. Il n'existe nulle part un registre de paie. Pire, Mme le Comptable-matières ne tient pas tous les documents de la comptabilité-matières. Les enquêtes révèlent que Mme le Comptable-matières ne tient pas les documents suivants : les Documents de base où sont enregistrés l'existence et les mouvements de biens, Fiche casier (Modèle 6), Fiche matricule de propriétés immobilières (Modèle 3), Fiche de codification du matériel (Modèle 12) ; les

Documents de mouvement qui ordonnent et justifient les mouvements : le Bordereau d'affectation du matériel (BAM) ; l'Ordre de mouvement divers (OMD) ; Le Procès-verbal de réforme (Modèle 9) ; ainsi que les Documents de gestion qui reflètent le résultat d'une gestion à une période donnée et l'État récapitulatif trimestriel (Modèle 10).

Autant de mauvaises gestions qui ont occasionné des irrégularités financières de 60,99 millions FCFA au niveau du Conseil Régional de Ségou. D'où une transmission et une dénonciation de faits par le Vérificateur général à la section des comptes de la Cour Suprême et au Pôle économique et financier relativement : au paiement des dépenses par le Régisseur sans les pièces justificatives requises pour un montant total de 4 331 316 FCFA ; aux dépenses non éligibles autorisées par le Président du Conseil Régional pour un montant de 12 340 000 FCFA ; aux dépenses non justifiées par le Chef service financier et comptable pour un montant total de 3 millions FCFA ; à l'absence de justificatifs de reversements de produits issus de la vente des DAO pour un montant total de 2 200 000 FCFA ; à l'absence des preuves de prélèvement de redevances sur

les contrats de marchés pour un montant total de 6 134 548 FCFA ; à la non application de pénalités de retard évaluées à 4 331 283 FCFA et au paiement de factures sans les documents attestant la réalité des réceptions pour un montant total de 28 656 320 FCFA.

En réalité, cette mauvaise gestion est le fruit d'un système bien huilé, mis en place par le « prince » du Conseil Régional de Ségou.

Selon ce système, les responsables du Conseil régional de Ségou veillent aux « bons soins » de leurs potes et de leur propre personne: enveloppes de fin du mois, marchés de gré à gré, bons de carburant à gogo, voyages en Occident et autres cadeaux en nature. Du moins, s'ils veulent éviter les « ennuis ».

Face à de telles pratiques qui ont occasionné un trou de 60,99 millions de francs CFA au Trésor Public, le Vérificateur exige à ce que le Président du Conseil Régional de Ségou, M. Siaka Dembélé et ses complices rendent à César ce qui n'est pas à eux. Du coup, ils ne dorment plus que d'un demi-cœur.

Affaire à suivre !

■ **CYRILLE COULIBALY**

**SAER EMPLOI**  
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

GESTION  
DES RESSOURCES  
HUMAINES

Leader des services de Gestion  
des Ressources Humaines  
et Paie en Afrique de l'Ouest

## COVID-19-Situation humanitaire au Mali : L'insécurité alimentaire sévère au Mali est passée de 548 644 en 2019 à 1,3 million de personnes en mars 2020



L'insécurité alimentaire était critique au Mali depuis bien avant l'arrivée du COVID-19 mais avec cette nouvelle donne, la réponse humanitaire va demander plus de moyens pour mener des actions de préventions et de prise en charge des cas de coronavirus. C'est dans cette optique que la coordination des actions humanitaires de l'ONU au Mali a mis en exergue ce tableau noir pour alerter sur la situation alimentaire au Mali.

La coordinatrice humanitaire des Nations Unies au Mali, Mme Mbaranga Gasarabwe, a fait savoir dans un communiqué publié le weekend passé que face à cette nouvelle situation alarmante de la crise sanitaire sans précédent que traverse le Monde, le gouvernement du Mali, à l'instar des autres pays touchés par le COVID-19, a pris des mesures restrictives de prévention qui limitent la présence et la mobilité du personnel humanitaire

sur le terrain et empêchent des activités comme des distributions d'aide à grande échelle. Sur le plan opérationnel, elle dira que des ajustements sont opérés afin d'accorder la priorité aux interventions autour des actions vitales les plus pressantes qui doivent être poursuivies ainsi que des actions répondant à des besoins urgents en lien avec le COVID-19. Mme MBaranga a indiqué que cette année marque le début d'un cycle de programmation Humanitaire couvrant la période allant de janvier 2020 à décembre 2022. Le Programme de Réponse Humanitaire (PRH) s'inscrit dans une logique de coordination renforcée et alignée sur la planification nationale notamment à travers le cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREED 2019-2023) et selon les nouvelles directives du cadre de coopération des Nations Unies avec le Gouvernement du Mali pour le développement, a-t-elle expliquée. « Le Gouverne-

ment du Mali fait de l'assistance et de la protection des populations vulnérables une priorité. Le Mali reste un pays confronté à des défis humanitaires majeurs que sont les mouvements de populations, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, le faible niveau d'accès aux services sociaux de base, la pandémie et les opportunités limitées pour la relance des moyens de subsistance dans les zones affectées par le conflit. Avec l'accroissement continu des besoins humanitaires au Mali, il est aujourd'hui impératif d'intensifier la réponse humanitaire tout en trouvant des solutions adéquates aux causes profondes des vulnérabilités des populations, a dit Mme MBaranga Gasarabwe. De plus, elle a déclaré que la communauté humaine est mobilisée aujourd'hui pour soutenir les actions visant à arrêter la propagation du COVID-19 afin de prévenir une aggravation de la situation humanitaire déjà préoccupante avec un quart de la population dans le besoin. A ses dires, les violences liées au conflit ont entraîné le déplacement interne de 218 536 personnes (chiffres publiés en février 2020) contre 84 500 il y a un an. Environ 96% des personnes déplacées internes vivent dans les zones où l'accès à l'eau est inférieur à la moyenne nationale et 68,8% d'entre-elles n'ont pas accès à des abris adéquats. Avec l'insécurité grandissante dans la région de Liptako-Gourma, le Mali accueille depuis le début de cette année plus de 7 500 réfugiés nigériens et burkinabés. A l'en croire, plus de 4 000 réfugiés, dont 2 777 enregistrés sont rentrés du Burkina Faso à cause de l'insécurité dans certaines parties de ce pays. Mme Mbaranga Gasarabwe a conclu que le nombre de personnes en insécurité alimentaire sévère est passé de 548 644 en mars 2019 à 1,3 million en mars 2020. Par ailleurs, 3,6 millions de personnes sont en insécurité alimentaire modérée et pourraient évoluer sous la forme sévère en cas de chocs.

## Accord pour la Paix : Les mises au point du Centre Carter



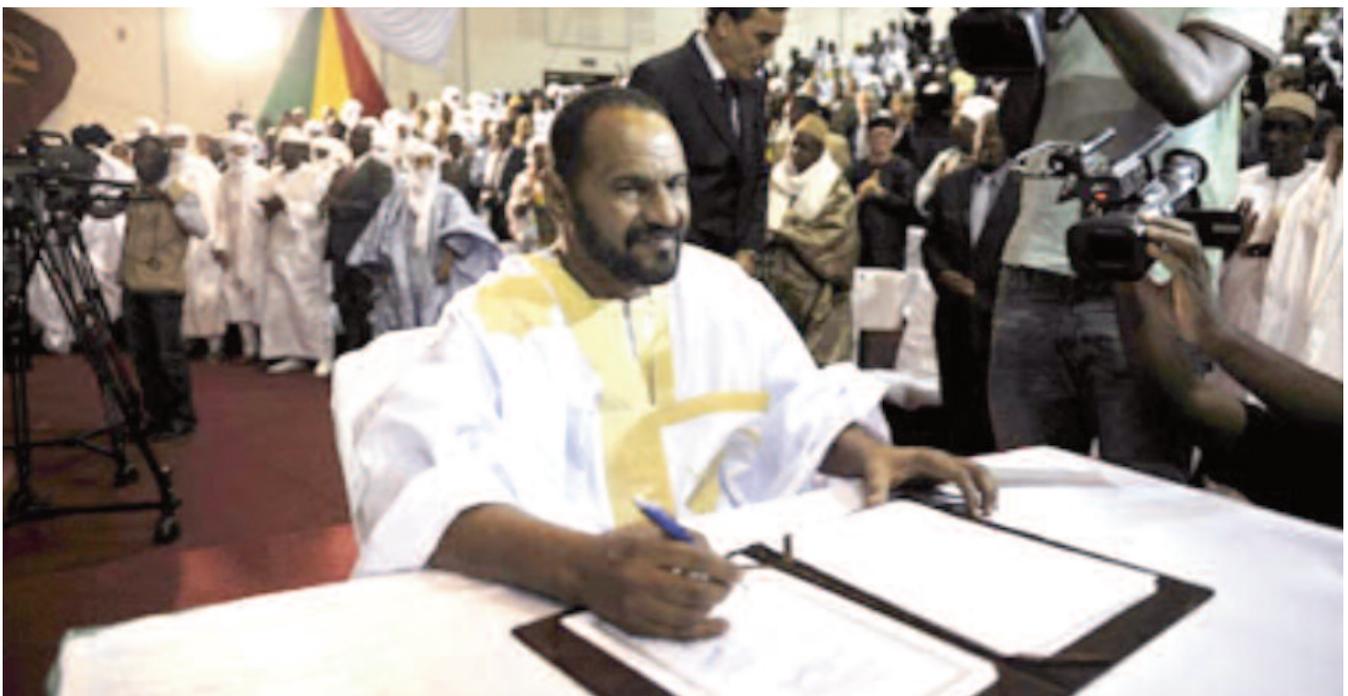
L'évolution dans la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation nationale au Mali est suivie par le Centre Carter à travers l'Observateur indépendant. Celui-ci vient de publier son dernier rapport couvrant la période de janvier à mars 2020. Le moins que l'on puisse dire est que ce dernier rapport ressemble à tous les précédents car il note de timides avancées dans la mise en œuvre de l'Accord et la persistance de divergences des parties concernées qui mettent en

danger l'ensemble du processus. Le Rapport de l'Observateur indépendant pointe du doigt deux aspects essentiels qui empêchent la pleine mise en œuvre de l'Accord. Il s'agit de la question récurrente du découpage administratif et électoral, et la persistance d'incohérences et de désaccords. Il ressort des constats de l'Observateur indépendant que le Gouvernement accorde plus d'importance aux questions sécuritaires au détriment des questions politiques et institutionnelles d'où les désaccords

soulignés dans le Rapports. Cependant le Gouvernement n'est pas le seul fautif car le Rapport met en évidence la lenteur des Mouvements armés à désigner les Autorités intérimaires et surtout la volonté de la CMA à déployer ses éléments armés sur des territoires au Nord.

Le découpage territorial est un élément essentiel dans la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation nationale car il doit permettre de déterminer la participation citoyenne des populations du nord à travers leur représentativité particulièrement à l'Assemblée nationale du Mali. Or ce découpage ayant pris du retard, des communautés entières ont été privées de représentation nationale. Pour l'Observateur indépendant « Les Parties maliennes, notamment le Gouvernement, ont eu amplement le temps de procéder à la relecture de la Loi organique fixant le nombre de députés ainsi qu'à celle de la Loi électorale. Cela aurait permis d'établir le nouveau découpage et d'éviter de se retrouver devant la situation de fait actuel qui prive les régions nouvellement instituées en collectivités territoriales de Ménaka et de Taoudéni, ainsi que les cercles d'Al-Moustarat (région de Gao) et Achibogho (région de Kidal), de disposer de leurs représentants au niveau national ».

L'une des raisons profondes de la rébellion au nord du Mali avancée par les rebelles de Kidal a été la faiblesse de la représentation des populations tant au niveau parlementaire qu'administratif. C'est pourquoi souligne





l'Observateur indépendant « Le découpage n'est donc pas une simple question « technique », comme il est souvent mentionné, mais un élément clé des dispositions de l'Accord relatives aux réformes politico-institutionnelles. Il doit permettre de consolider la confiance entre les Parties et de résoudre un problème qui est au cœur du conflit depuis son origine ». De ce fait, le Rapport de l'Observateur indépendant estime que « Les conditions dans lesquelles sont en train de se dérouler les élections législatives de 2020 représentent une nouvelle entorse au processus de décentralisation. Or c'est bien ce processus qui doit permettre d'asseoir la légitimité démocratique de l'Assemblée Nationale ».

En effet, souligne le Rapport, « Malgré leur statut légal, la majorité des cercles de Taoudéni et de Ménaka, et les communes qui les composent, n'ont pas encore été « opérationnalisés », c'est-à-dire dotés d'infrastructures et d'organes administratifs, ainsi que des moyens nécessaires à l'exercice de leurs missions. En pratique, tant que ces cercles et communes n'auront pas de réelle existence viable et – tout aussi important – tant que le découpage administratif n'aura pas permis de fixer la répartition des villages et fractions entre les cercles et communes (et faciliter ainsi l'établissement des listes électorales au niveau des communes), les nouvelles régions érigées en collectivités territoriales ne pourront pas élire leurs députés

normalement accordés par la Loi organique les quatre cercles (21 communes) de Ménaka et les six cercles (30 communes) de Taoudéni n'auront pas leurs députés. De plus, les cercles d'Al-Moustarat et d'Achibogho ne disposeront pas de leurs députés respectifs. Le fait de priver ces régions de leurs députés ainsi que la promesse gouvernementale non tenue de procéder au découpage et à la relecture de lois concernées, contribuent à expliquer la méfiance des Mouvements quant aux intentions du gouvernement derrière le report de la finalisation du découpage ».

Dans cette situation de blocage dans la mise en œuvre d'un pan important de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation nationale, le Rapport de l'Observateur indépendant épingle le Gouvernement qui serait réticent. « Le Gouverne-

ment démontre, depuis 2015, peu de détermination à procéder à la relecture de la Loi organique et la Loi électorale afin de faire avancer la décentralisation. A cette absence de volonté s'ajoutent d'autres problèmes tels que la faiblesse de la présence de l'Etat dans les zones concernées ; le manque de moyens pour rendre opérationnelles autant de nouvelles entités ; et l'accroissement des conflits intercommunautaires et de l'insécurité au centre et au nord du pays ».

La partie gouvernementale n'est pas la seule fautive déclare l'Observateur international. Les Mouvements armés ont également fait preuve de beaucoup de lenteur assimilable à de la mauvaise foi. C'est ainsi qu'on peut lire dans le Rapport que : « Les Mouvements ont aussi leur part de responsabilité dans la non-opération-





nalisation des collectivités territoriales. Ils ont mis six mois pour désigner les Autorités intérieures des cercles, une opération qui, à ce jour, n'est pas achevée. Il reste encore à nommer des Autorités intérieures dans 51 communes de Taoudéni et Ménaka. Par ailleurs, les Mouvements présentent une longue liste de conditions à la relecture des lois et à l'opérationnalisation des collectivités territoriales : notamment, le changement du ratio population/député de 60 000/1 à 30 000/1 et la prise en considération de l'étendue géographique des éventuelles circonscriptions. Les Mouvements ont également exigé le retour de l'ensemble des réfugiés et des personnes déplacées afin que ceux-ci soient pris en compte dans les ratios ».

Concernant le volet Désarmement, Démobilisation, Réinsertion (DDR), l'Observateur indépendant estime que « Tant que la question du commandement des nouvelles unités intégrées n'est pas résolue, elles ne pourront pas être réellement opérationnelles ». C'est pourquoi note le rapport « L'Observateur indépendant recommande que le CSA se saisisse de la question du partage du commandement des unités intégrées, ainsi que dans l'armée reconstituée plus généralement, et que le Président de la République soutienne et fasse appliquer la décision du CSA ». Le retard accusé dans la mise en œuvre du DDR relève, selon le Rapport de la question de la réforme de la défense et de la sécurité qui suscite beaucoup de méfiance de

la part des Mouvements armés. Ainsi, note l'Observateur indépendant, « Si le DDR accéléré avance aussi difficilement depuis bientôt 18 mois, la raison principale est qu'il manque toujours une entente de fond entre les Parties quant à la réforme du système de défense et de sécurité. Les Mouvements ne cessent de se référer aux expériences désolantes des accords passés, évoquant leur crainte qu'une fois le désarmement opéré, les autres engagements de l'Accord ne soient enterrés. Au-delà de l'intégration en tant que telle, ils défendent notamment un système de défense et de sécurité plus inclusif qui leur garantisse un rôle important dans la sécurisation des régions du nord ».

C'est ce manque de confiance entre les Parties qui retarde le redéploiement de l'Armée nationale et empêche l'Accord pour la Paix et la Réconciliation d'avancer à la satisfaction de toutes les Parties. « Bientôt cinq ans après la signature de l'Accord – dont un des objectifs principaux est le retour de l'armée malienne au nord – l'Observateur indépendant ne peut que conclure que la première phase de l'opération de redéploiement n'a pas été bien planifiée ou exécutée par le Gouvernement », affirme le Rapport. En conclusion, le rapport estime que « l'attention appuyée accordée aux questions de défense et de sécurité, au détriment apparent d'avancées sur les réformes de décentralisation et de redécoupage administratif et électoral, ne prend pas suffisamment en

compte les fondements et les aspects politiques de la rébellion de 2012. Elle sape la mise en œuvre et, si elle se poursuit, menace d'éroder encore plus l'application de l'Accord comme soubassement d'une paix durable au Mali ». On le voit, des difficultés et non des moindres subsistent toujours entre les Mouvements armés et le Gouvernement. En décidant d'organiser des élections législatives spéciales pour les Régions de Taoudéni et Ménaka et les Cercles d'Al-Moustarat et d'Achibogho, le Gouvernement pense créer des conditions favorables au progrès dans le processus de mise en œuvre de l'Accord. Mais ce serait violer une fois de plus la Loi électorale et la Constitution. Aucune élection, ni partielle ni spéciale n'est désormais légalement possible. Ces localités ne pourraient obtenir des députés que lors du prochain renouvellement général du parlement dans 5 années ou à la suite d'une dissolution. On le constate, le gouvernement a raté une opportunité pour aider à la mise en œuvre totale du DDR, au retour de l'Armée malienne et de l'Administration et des services sociaux de base indispensables au retour de Kidal dans le giron de la République. Une opportunité qui aurait été un pas important dans le retour de la Paix et de la Réconciliation nationale prônées par l'Accord signée à Bamako les 15 mai et 20 juin 2015 et qui commence déjà à faire date.

■ **Diala Thiény Konaté**

## Second tour des législatives au Mali : Entre le marteau des djihadistes et l'enclume du coronavirus

**A** l'issue d'une campagne rendue encore plus morne par l'insécurité et l'interdiction de rassemblements due au coronavirus, les Maliens seront convoqués pour le deuxième tour des élections législatives, ce dimanche 19 avril 2020, pour renouveler les 147 sièges de l'Assemblée Nationale. Jusqu'au seuil de l'isolement, on aurait discuté pour savoir s'il fallait respecter l'échéance ou repousser une nouvelle fois cette élection. Ces élections législatives devaient en effet avoir lieu depuis octobre-novembre 2018 avant d'être reportées une première fois en avril 2019 au prix d'une première prorogation de six mois du mandat des élus ; un mandat qui sera de nouveau prolongé le 7 juin 2019 jusqu'au 2 mai 2020. On est donc dans les délais, même si, pour certains acteurs et observateurs de la scène politique malienne, le contexte dans lequel se tient le second tour du scrutin devrait

inciter à un nouvel report.

Au péril sécuritaire dans le centre et le nord du Mali, marqué notamment par l'enlèvement en pleine campagne au premier tour du chef de file de l'opposition, Soumaila Cissé, s'est en effet greffé la pandémie du Covid-19 qui s'est totalement installée, mais devant quand même inciter à la prudence. Le pays est en effet à plus de 100 cas déclarés, dont une dizaine de mort cette semaine. Mais qu'en sera-t-il ce 19 avril, date retenue pour le second tour de ces législatives ? Pour ce qui est de l'insécurité, il sied de rappeler que le chef de file de l'opposition n'est toutefois pas la première personnalité à avoir été victime de l'insécurité au Mali au cours de cette campagne des élections législatives qui a débuté le 18 mars : au moins quatre candidats ont fait l'objet d'attaques de la part d'hommes armés.

C'est donc pris entre le marteau de l'insécurité

et l'enclume du Covid-19 que les électeurs des 125 circonscriptions se rendront ce dimanche aux urnes dans des bureaux de vote où la peur du virus à couronne est perceptible. Affiches de sensibilisation à l'entrée, lave-mains, masques de protection faciale pour électeurs et membres de bureau de vote, tel sera en effet le décor un peu particulier de cette journée électorale au cours de laquelle la mobilisation serait plutôt timide. Au fait, beaucoup d'électeurs n'ont même pas pris la peine d'aller chercher leurs cartes d'électeur, et le président IBK a beau promettre que toutes les mesures seraient prises pour une sécurisation sanitaire du vote, beaucoup ne vont pas prendre de risques. L'enjeu majeur sera donc le taux de participation, qu'on présume faible. Et s'il était particulièrement bas, de quelle légitimité pourrait se prévaloir ces élus nationaux ? Telle est la question qu'on ne peut manquer de se poser, même si c'est le cadet des soucis du locataire du palais de Koulouba, pour qui la tenue du scrutin est aussi une forme de résistance aux forces du Mal qui ont parié sur la déliquescence de l'État et l'effondrement de l'architecture démocratique que les Maliens essaient tant bien que mal de maintenir debout. Pourvu seulement que ce ne soit pas au prix de leur santé, voire même de leurs vies.

■ A Diallo





# Orabank

un partenaire à votre écoute



Grandir  
ensemble  
et pour  
l'Afrique

**Groupe Orabank :** Bénin - Burkina - Côte d'Ivoire - Gabon - Guinée - Guinée Bissau - Mali - Mauritanie - Niger - Sénégal - Tchad - Togo

[www.orabank.net](http://www.orabank.net)



## Un vol spectaculaire : Elle se met nue pour voler dans un bar

Une jeune nigériane du nom de Chigozé B travaillant dans un bar de Dianéguéla, la « Cachette » s'est mise à nue pour arpentier les rues de la ville. Ses employeurs paniqués n'y ont vu que du feu. K S la gérante n'en croyait pas ses yeux de la voir déambuler dans les rues toute nue ignorant que la jeune dame avait très bien planifié son

coup. Etonnée, la gérante du bar a eu quand même la présence d'esprit d'appeler les policiers du 7<sup>ème</sup> Arrondissement qui ont réussi à l'interpeler après une course poursuite d'environ 500 mètres. Conduite au Commissariat après un interrogatoire serré elle a avoué qu'elle avait monté le coup de la folie pour couvrir divers forfaits.

Elle a avoué avoir pris plus de 700 000 FCFA dans les caisses de l'établissement sans compter la note de la chambre qu'elle occupait dans l'établissement.

Les policiers l'ont conduite devant le procureur de la Commune VI. Ce dernier a décidé de la poursuivre pour outrage à la pudeur sur la voie publique, vol et grivèlerie d'hôtel.

Son verdict sera connu à la prochaine audience, en attendant la gérante du bar a retiré sa plainte. On ignore si les 2 femmes ont trouvé un arrangement.

■ Source H.T



## Covid-19 : La « puissante » task force de l'Union africaine pour mobiliser les finances

Le financement est bien l'un des défis de l'Afrique pour faire face à la crise sanitaire du coronavirus aux relents économiques importants. Les Etats négocient et les institutions financières internationales ont commencé à débloquer des fonds, de même que les institutions panafricaines. Mais pour aller plus vite, l'Union africaine nomme quatre envoyés spéciaux dont l'ex-patron du Crédit Suisse Tidjane Thiam.

Le Franco-Ivoirien Tidjane Thiam, ex-patron du Crédit-Suisse, la Nigériane Ngozi Okonjo Iweala, ex-directrice générale de la Banque mondiale, le Rwandais Donald Kaberuka, ex-gouverneur de la Banque africaine de développement et le Sud-africain Trevor Manuel, président de Old Mutual et ex-ministre des Finances. Ce sont les nouveaux Envoyés spéciaux de l'Union africaine (UA) pour mobiliser le financement international qui permettra au Continent de relever les défis économiques



provoqués par la pandémie du coronavirus. Leur nomination a été annoncée hier, dimanche, par le président Cyril Ramaphosa. Le financement est l'un des défis majeurs de l'Afrique pour faire face à la crise sanitaire dont les conséquences économiques sont importantes. Entre le ralentissement de la production, l'arrêt de certains secteurs ou la problématique autour de l'emploi (montée du chômage en perspective,...), les pays africains doivent relever de nombreux challenges. A l'issue d'une rencontre avec les ministres des Finances, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a tablé sur un besoin de 100 milliards de dollars. Les Etats ont rapidement commencé à négocier avec les bailleurs de fonds internationaux et plusieurs institutions financières internationales ont commencé à débloquer les fonds.

### Appuyez sur l'accélérateur

La mission des quatre nouveaux envoyés spéciaux est d'appuyer sur l'accélérateur, pour « un soutien rapide et concret » du G20, l'Union européenne (UE) et d'autres institutions finan-

cières internationales. Commentant ces nominations en sa qualité de président de l'UA, Cyril Ramaphosa, est estimé qu'il s'agirait de « soutenir les économies africaines qui sont confrontées à de sérieux défis économiques avec un plan de relance complet pour l'Afrique, y compris une dette différée et des paiements d'intérêts ». La Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) déploient au fur et à mesure des lignes de crédit à destination des pays africains. Actuellement, plusieurs dossiers sont en examen, faisait savoir récemment Abebe Aemro Selassie, directeur du département Afrique du FMI. Pour sa part, la BAD a, en plus de sa contribution aux actions du FMI et de l'émission à la Bourse de Londres d'une obligation sociale de 3 milliards de dollars, créé un fonds de 10 milliards de dollars pour soutenir les pays. C'est dire la dynamique actuellement autour des pays africains que l'Union africaine veut davantage galvaniser en pensant déjà à l'après-crise du Continent. Et les quatre nouveaux envoyés spéciaux ont en commun leurs « puissants » réseaux dans la finance internationale.

## Covid-19 : Le Maroc s'allie au Sénégal et à la Côte d'Ivoire pour un plan de sauvetage panafricain

Investi dans une dimension africaine globale, Mohammed VI a appelé les chefs d'Etat du continent à établir un cadre opérationnel d'accompagnement des pays les plus vulnérables, dans la gestion des différentes phases de la pandémie. Dans ce cadre, le souverain alaouite s'est entretenu ce lundi 13 avril avec Alassane Ouattara, président de Côte d'Ivoire, et Macky Sall, président du Sénégal, lors d'entretiens téléphoniques visant à la création d'une alliance africaine de lutte contre le coronavirus. « Per-

mettant un partage d'expériences et de bonnes pratiques », comme le souligne le communiqué du cabinet royal marocain, cette initiative intervient dans un contexte d'urgence sanitaire sur le continent qui compte désormais plus de 14 926 cas d'infection au coronavirus. Jusqu'alors relativement épargné par la pandémie, le premier cas confirmé en Afrique subsaharienne a été enregistré au Nigeria le 27 février dernier. Alors que les experts de l'OMS craignent une évolution alarmante de la propagation du virus sur le continent où le respect



des distances sociales et des règles d'hygiène reste difficilement applicable, le roi du Maroc choisit de s'engager en faveur d'un plan d'aide, tourné vers l'action, pour faire face à l'impact sanitaire, économique et social de la pandémie sur le continent particulièrement touché par le manque de financement et d'équipements notamment en matière de lits de réanimation et de respirateurs.

## Nos expatriés : Ibrahima Sissoko dans le viseur de l'Atalanta Bergame



Titulaire indiscutable en Ligue 1 avec Strasbourg, Ibrahima Sissoko tape déjà dans l'œil du côté de la Série A. L'Atalanta Bergame serait déjà sur le Franco-malien. A en croire les informations du quotidien sportif italien, *Gazette dello Sport*, le club de Bergame aurait jeté son dévolu sur le milieu de terrain de 22 ans.

Le joueur s'est imposé dans l'entre-jeu des Alsaciens cette saison. Alors, il pourrait faire le grand bond en signant chez les quarts de finalistes de la Ligue des champions.

Révéillé au Stade Brestois, Ibrahima Sissoko a rejoint Strasbourg en 2018. Depuis, c'est une progression linéaire et ses belles performances ont déjà des échos en Europe. Pour rappel, en Ligue 1 cette saison, Ibrahima Sissoko a fait 23 apparitions, 27 toutes compétitions confondues.

**SAMA**  
transfert d'argent

# Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À  
**40%**  
SUR VOS FRAIS DE  
TRANSFERT D'ARGENT

[www.sama.money](http://www.sama.money)



## **Bélier (21 mars - 19 avril)**

C'est grâce à de nouveaux contacts que vous poserez vos jalons. Dans le travail, la journée est riche en rebondissements. Si vous pensiez que rien ne bougeait pour vous professionnellement, vous faisiez fausse route. Des occasions se présentent.

Pécuniairement, ça se passe bien. Une petite somme d'argent vient garnir votre compte en banque. Si l'on vous devait des sous, vous recevez un remboursement avec des intérêts, c'est plutôt une bonne nouvelle. Cette situation vous plaît bien.



## **Taureau (20 avril - 19 mai)**

Avec cette conjonction Lune/Mars dans le domaine professionnel, vous vous sentez gonflé de courage. Votre but devient accessible, la force est en vous ! Ténacité et solidité sont les deux qualités indéniables dont vous faites preuve toute la journée.

Le trigone Vénus/Mars vous apporte beaucoup d'habileté dans les affaires d'argent, si votre travail le suggère. Des opportunités immobilières pourraient se présenter, sachez les saisir à temps, la période est réellement propice aux investissements.



## **Gémeaux (20 mai - 21 juin)**

Jupiter et Pluton en Capricorne, ce sera déjà plus qu'il n'en faudra pour renforcer votre productivité. Vous serez sur la bonne voie pour faire évoluer vos compétences, pour vous tester sur de nouveaux terrains, provoquer des opportunités intéressantes.

L'influence de Neptune pourrait bien entamer votre sens des réalités et encourager vos élans de dépenses compulsives. En clair, vous n'aimerez rien vous refuser, avec une tendance à vivre au-dessus de vos moyens, sans vous soucier du lendemain.



## **Cancer (21 juin - 21 juillet)**

Le climat est mitigé, une influence assez lourde pourrait durcir l'ambiance. Vous pourriez être ralenti ou freiné par des personnes qui vous jalouent. Si jusqu'à présent, vous n'aviez rien vu venir, il est grand temps d'agir en conséquence.

Gare aux prises de risques mal calculées. Des petits soucis avec des rappels de facture mettent vos comptes dans le rouge. Certaines opérations financières incontrôlées pourraient vous apporter quelques contrariétés. Agissez avec précaution.



## **Lion (22 juillet - 23 août)**

Le moment est venu de redéfinir vos objectifs professionnels, vous êtes dans une situation qui mérite quelques réajustements. Si vous souhaitez modifier certaines choses, ne vous gênez pas, à la clé aujourd'hui, des possibilités de renouvellement.

L'argent circule très rapidement sur vos comptes, vous n'avez pas le temps de faire des économies. Si vous touchez une prime ou un héritage, vous serez tenté de tout dépenser, seulement il faut vous montrer raisonnable pour le moment.



## **Vierge (23 août - 23 septembre)**

Quelques difficultés peuvent arriver. Un comportement inhabituel peut surprendre tout le monde, vous y compris ! Votre discrétion innée peut laisser la place à une attitude survoltée, inappropriée. Ajouté à du découragement, c'est la totale !

Vous risquez un désaccord avec une tierce personne. Mais grâce à votre caractère raisonnable et votre esprit prudent, vous parvenez à rétablir la situation, à force de bon sens et d'analyse. Félicitations, vous retournez même le sujet à votre avantage !



## **Balance (23 septembre - 22 octobre)**

Entreprenants et super positifs avec votre signe, Mars et Vénus vous donneront des ailes et maximiseront vos chances de réussite. Quel que soit votre domaine d'activité, vous foncerez, bien décidé de vous impliquer à fond dans ce que vous ferez.

Le carré Soleil/Jupiter vous invitera à plus de sérieux. Dans votre cahier des charges, vous trouverez une incitation à vérifier vos comptes, à dépenser « utile » et à mettre des euros de côté. Contraignant, mais efficace pour vous en sortir au mieux.



## **Scorpion (23 octobre - 22 novembre)**

Si vous avez une affaire à finaliser, il se peut que des retards interviennent et que vous soyez dans l'obligation de reporter. Pas de panique, cher natif, c'est reculer pour mieux sauter. Voyez le point positif, profitez-en pour revoir vos dossiers.

Tout ce qui permet d'optimiser votre budget est à votre portée. Vous ne pouvez pas ignorer que certaines facilités vous permettent de mettre un peu d'argent de côté. Pour ne pas retomber dans les difficultés financières, jouez l'économie.



## **Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)**

Vous planifiez vos diverses activités en fonction de votre planning de travail et surtout de vos envies du jour. Tant que vous pouvez vous l'autoriser, pourquoi vous en priver ! Cependant, vous restez concentré sur vos objectifs sans sauter d'étape.

Un mélange de lucidité et de prudence vous permet de faire des petites économies. Vous pensez juste, vous demandez conseil auprès de personnes de référence, cela vous offre la chance de doubler vos gains. Persévérez, vous tenez le bon bout !



## **Capricorne (21 décembre - 20 janvier)**

Vénus apporte au domaine professionnel une certaine harmonie, qui vous fait défaut pendant cette journée. Ce sentiment d'infériorité que vous ressentez vous rend nerveux, mais vous ne laissez rien paraître auprès de vos collègues. Vous parvenez à les éviter.

Vous décidez de faire vos comptes, et ce que vous voyez vous met de bonne humeur. Mercure vous apporte d'excellentes dispositions intellectuelles et ça vous permet de jongler correctement avec vos finances. Vos bonnes initiatives du moment sont récompensées.



## **Verseau (20 janvier - 19 février)**

Vous canalisez pas mal d'énergie dans vos activités, qu'elles soient d'ordre professionnel ou qu'elles concernent des activités plus personnelles. Vous n'aurez pas une minute à vous et votre retard vous obligera à effectuer des heures supplémentaires.

La Lune dans votre signe activera vos neurones et des idées porteuses pour renflouer votre compte en banque. Votre but ne sera pas de gagner des millions, donc vous ne passerez pas trop de temps à récolter des euros, car le temps sera de l'argent.



## **Poisson (19 février - 21 mars)**

Bravo, ami Poissons ! Vos talents sont mis en lumière. Vous avez toutes les qualités demandées si vous souhaitez changer de poste. Vous pouvez aussi prétendre à une augmentation. Aujourd'hui on ne peut rien vous refuser, profitez-en !

Vous pourriez avoir la formule gagnante, cher Poissons, du moins celle qui vous assure une stabilité financière. De cette façon, vous aurez largement les moyens d'appréhender la situation. Vous disposez de bons appuis en cas de difficultés.

# UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

## Filiales



**BDU - BF**  
BURKINA FASO



**BDU - CI**  
CÔTE D'IVOIRE



**BDM FRANCE**  
FRANCE



**BDU**  
BANCO DA UNIAO  
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

[www.bdm-sa.com](http://www.bdm-sa.com)

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



**BDM SA**